



## Nous exigeons le retrait du projet de Loi de programmation pluriannuelle de la recherche (LPPR)

Mme la Ministre, vous entendez faire voter les avis sur la LPPR le 18 juin au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER), le 19 au Comité Technique ministériel de l'Enseignement supérieur et de la recherche (CT-MESR) et le 22 au Comité Technique des personnels de statut universitaire (CT-U). Toute cette précipitation pour que le texte soit présenté en Conseil des Ministres le 8 juillet. C'est inacceptable !

**Vous et votre gouvernement voulez ainsi passer en force malgré l'opposition unanime des organisations représentatives du personnel et des étudiant-e-s de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR). Vous comptez profiter du fait que l'activité présentielle est réduite dans les centres de recherche et les universités, que ces dernières sont fermées au public et que la crise sanitaire impose des mesures de restriction des libertés notamment sur le droit de manifester, pour empêcher les personnels et les étudiant-e-s de prendre pleinement connaissance des conséquences néfastes de ce projet de loi qui modifiera durablement leurs conditions de travail.**

Le texte contient tout ce que nous avons dénoncé avant le début du confinement, notamment dans les manifestations du 5 mars :

- Liquidation des statuts avec la mise en place de « tenure tracks », contrats de 3 à 6 ans pouvant concerner jusqu'à 25 % des recrutements de directeurs de recherche et de professeurs ;
- Explosion de la précarité avec la mise en place des « CDI » de mission scientifique pour la durée des projets ;
- Renforcement de la recherche sur projets avec une part croissante du financement des besoins pérennes passant par l'ANR et ses appels à projets ;
- Renforcement du rôle du HCERES avec l'extension de l'évaluation à la totalité des missions des établissements.

Quant aux fameux « engagements » budgétaires sur 10 ans que vous ne cessez de mettre en avant, ils n'engagent en rien les gouvernements à venir. Ainsi l'augmentation prévue pour 2021 n'est que de 357 M€ pour 2021, ce qui est bien loin du compte, d'autant que 149 millions d'euros, soit 41 % du total, iront à l'ANR ! **Les établissements de l'enseignement supérieur et la recherche ont besoin tout de suite de financements pour :**

- prolonger immédiatement les contrats doctoraux, les CDD et les stages des étudiants ;
- assumer les dépenses faites dans le cadre de la crise sanitaire (achat de masques, fournitures...) ;
- préparer tant bien que mal une rentrée universitaire à haut risque au sujet de laquelle vous avez fait des déclarations inquiétantes à la presse ;
- redémarrer les expériences en laboratoire : du matériel a été donné aux hôpitaux.

Nos organisations invitent les personnels et les étudiant-e-s à débattre et à se prononcer sous toutes les formes possibles, en présence ou à distance, pour dénoncer ce passage en force, exiger le retrait de ce texte et obtenir l'ouverture de véritables négociations pour un service public national de l'Enseignement supérieur et de la recherche à la hauteur des enjeux immenses. Des motions en ce sens commencent à remonter des universités et laboratoires.

Malgré le contexte difficile, un premier rassemblement de 400 collègues et étudiant-e-s s'est tenu place de la Sorbonne le 12 Juin. Nous continuerons autant que nécessaire à nous rassembler et manifester pour que vous retiriez votre projet qui va totalement à l'encontre des nécessités que la crise sanitaire a largement révélées, à savoir des recherches bénéficiant de financement d'état pérennes, sur le long terme, et menées avec des personnels titulaires et correctement rémunérés.

Nous appelons d'ores et déjà les personnels de l'ESR et étudiant-e-s à rejoindre les manifestations des personnels de santé prévues demain 16 Juin, et à se rassembler devant le CNESER le 18 Juin et le CTMESR le 19 Juin.

**Signataires de la déclaration :** CGT (SNTRS-CGT, CGT INRAE, CGT FERC Sup), FSU (SNESUP, SNCS, SNASUB, SNEP), SOLIDAIRES (SUD Éducation, Sud recherche, Solidaires étudiant-e-s), FO ESR, UNEF, Alternative